



## DACnet™, the electronic claims network for Denturists

### **Ce dont vous avez besoin pour préparer votre bureau à utiliser les réclamations électroniques**

1. Logiciel - Choisissez parmi l'un des fournisseurs de logiciels certifiés (disponible sur le site web du CAD à [www.dacnet.ca](http://www.dacnet.ca) - choisissez un. Votre fournisseur de logiciels devrait être en mesure d'expliquer ce dont vous avez besoin pour que votre bureau soit opérationnel en termes d'ordinateurs, ou de matériel périphérique.
2. Appelez le bureau DACnet sans frais à 877-538-3123 pour demander et compléter les formulaires de contrat d'abonnement ou visiter le site web de DACnet ([www.dacnet.ca](http://www.dacnet.ca)) pour compléter le contrat d'abonnement et l'envoyer à l'association par télécopieur ou par la poste avec votre paiement. Attendez les numéros de fournisseur uniques, le numéro de bureau et une date de début, qui seront fournis par le service d'assistance DACnet.

Passez à l'étape 4 si vous n'envisagez PAS de soumettre des demandes pour ADSC- Alberta Dental Services Corporation (Alberta Employment, Immigration, and Industry Program) (Quikcard), Bilsland Griffith Benefit Administrators, Manitoba Blue Cross, Ontario Ironworkers, Pacific Blue Cross, Quikcard et simplement des avantages

3. Inscrivez-vous pour [instream CLAIMS™](#) - voir la note en rouge ci-dessus.
4. Contactez votre fournisseur de logiciels et donnez-lui l'identification de fournisseur et l'identification de bureau reçu de DACnet.

### **Périphériques informatiques ou matériels nécessaires**

Pour obtenir le bon ordinateur pour votre bureau, demandez à votre fournisseur de logiciels de vous envoyer une liste de spécifications matérielles afin de connaître la configuration matérielle requise pour le programme que vous avez choisi. Voici quelques périphériques dont vous pouvez avoir besoin :

Vous aurez besoin d'une imprimante LaserJet pour imprimer l'EDS (l'explication des services) pour votre patient, ou vos EDS d'autorisation préalable, les reçus, etc.

Vous aurez besoin d'un système de sauvegarde. Parlez à votre fournisseur de logiciels pour connaître ce qu'il recommande pour votre sauvegarde.

Une fois que vous avez les éléments, vous êtes prêt à tirer parti des avantages de réclamations électroniques!